

FONDS ONTARIEN D'INVESTISSEMENT
DANS L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS
INTERNATIONAUX POUR
LES IMPRÉSARIOS 2023-24





RECONNAISSANCE TERRITORIALE

Nous nous trouvons présentement sur le territoire traditionnel de nombreuses nations, dont les Mississaugas of the Credit, les Anichinabés, les Ojibwés, les Haudenosaunee et les Wendats, des terres qui abritent aujourd'hui de nombreux peuples divers des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

GRANDES LIGNES

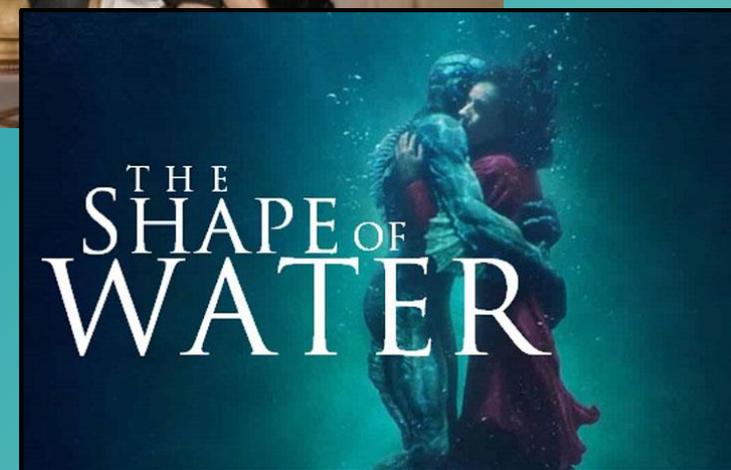
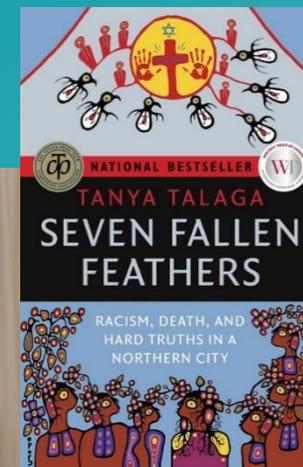
- À propos d'Ontario Créatif et du Bureau ontarien de promotion de la musique
- Aperçu : Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM)
- Admissibilité des demandeurs
- Dates limites
- Niveaux de financement
- Activités et dépenses admissibles
- Documents et processus pour présenter une demande
- Critères d'évaluation
- Conseils
- Questions

GRANDES LIGNES

- À propos d'Ontario Créatif et du Bureau ontarien de promotion de la musique
- Aperçu : Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM)
- Admissibilité des demandeurs
- Dates limites
- Niveaux de financement
- Activités et dépenses admissibles
- Documents et processus pour présenter une demande
- Critères d'évaluation
- Conseils
- Questions

À PROPOS D'ONTARIO CRÉATIF

L'organisme provincial qui facilite le développement économique, l'investissement et la collaboration dans les industries créatives de l'Ontario, notamment les secteurs de la musique, des livres, des magazines, du cinéma, de la télévision et des médias interactifs numériques.



BUREAU ONTARIEN DE PROMOTION DE LA MUSIQUE

Le Bureau ontarien de promotion de la musique (BOPM) fournit un soutien financier et un appui au développement commercial à l'industrie musicale de l'Ontario grâce au Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique, à Accélération et à diverses initiatives stratégiques interentreprises.



OTTAWA MUSIC
INDUSTRY COALITION
COALITION DE L'INDUSTRIE
DE LA MUSIQUE D'OTTAWA

WOMEN IN MUSIC
CANADA



INTERNATIONAL
INDIGENOUS
MUSIC SUMMIT

JUNOS on  **CBC MUSIC**

CIMA
CANADIAN INDEPENDENT MUSIC ASSOCIATION

APERÇU DU PROGRAMME Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM)

Volets

- Création musicale
- Développement des marchés internationaux pour les imprésarios
- Promotion des concerts
- Initiatives pour l'industrie de la musique

Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM)

Vise à fournir des investissements ciblés en matière de développement économique à l'industrie musicale dynamique et diversifiée de la province.

- Soutient les entreprises du secteur de la musique en Ontario ayant un fort potentiel de croissance afin d'optimiser le rendement du capital investi
- Crée davantage de possibilités pour les artistes émergents d'enregistrer et de se produire en Ontario

APERÇU DU PROGRAMME

PRINCIPAUX BUTS DU PROGRAMME :

- Concentrer les ressources sur les entreprises du secteur de la musique à fort potentiel de croissance, en :
 - fournissant des investissements visant à stimuler la croissance à long terme;
 - optimisant le rendement du capital investi et en améliorant les possibilités offertes aux nouveaux talents.
- Renforcer le soutien aux étapes déterminantes de la carrière des artistes.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS :

- Optimiser les recettes, les profits, la création d'emplois, l'investissement privé et les recettes fiscales.
- Assurer la production de propriété intellectuelle (contenu) qui peut appartenir au pays et y être consommée et exportée, de façon à maintenir les revenus et les emplois dans la province.
- Accroître le profil et le prestige de l'Ontario sur la scène mondiale.

OBJECTIFS DES VOLETS DU FOIIM

LE VOLET CRÉATION MUSICALE :

- Soutient les entreprises qui prennent des risques pour découvrir et développer des talents – en particulier les artistes émergents – et les faire connaître par le truchement de l'enregistrement et de la production, le marketing et la promotion, les tournées et la présentation, et l'édition.
 - *Les demandeurs admissibles comprennent les maisons de disques nationales et multinationales, ainsi que les éditeurs de musique nationaux.*

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LES IMPRÉSARIOS :

- Soutient les entreprises pour qu'elles participent à des activités nationales et internationales qui stimulent la stratégie de développement du marché de l'entreprise (p. ex. la participation à des événements de marché).
 - *Les demandeurs admissibles comprennent les sociétés d'imprésarios.*

OBJECTIFS DES VOLETS DU FOIIM

LE VOLET PROMOTION DES CONCERTS :

- Soutient les entreprises et les organisations qui produisent des concerts d'artistes canadiens ou en font la promotion, y compris les festivals de musique et les séries de concerts admissibles.
 - *Les promoteurs et diffuseurs de concerts sont admissibles.*

VOLET INITIATIVES POUR L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE :

- soutient les organisations de l'industrie qui entreprennent des activités de développement et de formation professionnels et d'exportation, effectuer des analyses et des collectes de données sur l'industrie et renforcer les capacités régionales.
 - *Les demandeurs admissibles sont les associations commerciales de l'industrie de la musique et les organismes de services musicaux.*

APERÇU DU PROGRAMME

ACCÉLÉRATION :

- Soutenir les entreprises de la musique nouvelles et émergentes appartenant à des Noirs et à des Autochtones qui présentent un fort potentiel de retombées économiques et culturelles.
 - *Exemples d'entreprises musicales admissibles : maisons de disques, éditeurs de musique, gérants d'artistes, promoteurs de concerts, diffuseurs de festivals, imprésarios, studios d'enregistrement, entreprises de production musicale, baladodiffuseurs et propriétaires d'une plateforme de contenu original, éditeurs de musique et entreprises de marketing musical.*

POLITIQUES DU PROGRAMME

- Veuillez consulter notre document sur les politiques du programme pour obtenir plus de détails concernant nos attentes en matière de respect des lieux de travail, de diversité et d'accessibilité.
- Tous les demandeurs doivent signer un affidavit du demandeur.
- Le document sur les politiques du programme fournit également des renseignements clés sur le processus de présentation des demandes, les exigences en matière de rapports et les autres obligations des demandeurs retenus, et contient un gabarit d'entente complet.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ et INCLUSION

- Ontario Créatif valorise et favorise la diversité et la parité entre les genres au sein des industries de la création, et ce, à tous les niveaux et tous les postes
- Nous reconnaissons que de nombreuses communautés continuent de faire face à des obstacles systémiques qui les empêchent de prendre une part significative à ces industries.
- À ce titre, Ontario Créatif applique une lentille de diversité, d'équité et d'inclusion à de multiples critères d'évaluation.
- Nous attendons des auteurs de demande proposant des projets/activités qui favorisent, reflètent et renforcent la diversité et la parité entre les genres en Ontario qu'ils fassent état, de manière tangible, d'un engagement véritable et durable à l'égard de ces communautés en quête d'équité.
- Ontario Créatif encourage les demandes émanant de sociétés dirigées par des PANDC (personnes autochtones, noires ou de couleur) ou des francophones, et celles provenant de personnes qui répondent à la définition provinciale de la diversité.

**Volet
Développement
des marchés
internationaux
pour les
imprésarios**

DATES LIMITE ET NIVEAUX DE FINANCEMENT

Demande maximum : 10 000 \$

Contribution maximale du FOIMM : 50 % du budget total approuvé

Date limite : Jeudi 16, 2023, 17 h

pour les activités se déroulant pendant une période d'activité admissible du 1er août 2023 au 31 juillet 2024

ADMISSIBILITÉ DES DEMANDEURS

Tous les demandeurs admissibles doivent :

- encadrer au moins deux artistes;
- avoir une liste actuelle d'artistes composée d'au moins 50 % d'artistes canadiens;
- avoir commercialisé au moins un enregistrement d'artiste canadien au cours des 24 derniers mois;
- avoir des activités commerciales de base qui visent à :
 - orienter la carrière professionnelle d'artistes au sein des industries du divertissement canadienne et internationale en supervisant leurs affaires au quotidien;
 - conseiller les artistes quant aux questions liées à la profession, aux plans à long terme et aux décisions stratégiques susceptibles d'influer sur leur carrière;
 - assurer le marketing, de promotion et de consultation englobant toutes les facettes de la carrière des artistes.

ADMISSIBILITÉ DES DEMANDEURS

Tous les demandeurs admissibles doivent aussi :

- avoir des revenus annuels de 25 000 \$ ou plus;
- être constitué en société en Ontario ou au fédéral
- avoir un siège en Ontario
- s'assurer que les principaux membres de la direction sont citoyens canadiens ou ils ont le statut de résident permanent au Canada et vivent en Ontario;
- être en règle avec Ontario Créatif au moment du dépôt de la demande.

*Les nouveaux demandeurs **sont vivement encouragés** à contacter le Bureau ontarien de promotion de la musique (BOPM) au moins deux semaines avant la date limite de dépôt des demandes pour discuter de leur admissibilité.*

ACTIVITÉS ET DÉPENSES ADMISSIBLES

Activités :

- Contribuent aux objectifs de développement des entreprises et des marchés
- Concernent la croissance des artistes et des entreprises
 - Participation aux événements de l'industrie
 - Ventes et voyages commerciaux prévus dans les principaux territoires
 - Participation à des missions commerciales

Dépenses :

- Frais de déplacement (vols et transport local)
- Frais d'hébergement
- Frais d'inscription
- Frais journaliers (75 \$ pour les voyages nationaux/100 \$ pour les voyages internationaux)
- Frais liés au matériel de marketing

Matériel d'application & Processus

DOCUMENTS ET PROCESSUS POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Disponibles sur le Portail de demande en ligne d'Ontario Créatif
apply.ontariocreates.ca

Les sections comprennent :

- Renseignements sur l'entreprise
- Coordonnées de l'entreprise
- Activités
- Reconnaissance de l'exigence en matière de couverture d'assurance

DOCUMENTS ET PROCESSUS POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Envoyez un courriel à l'adresse applyhelp@ontariocreates.ca pour obtenir un soutien technique

Sommaire des documents justificatifs (section 5) :

- Modèle de budget des activités
- Statuts de constitution
- États financiers
- Les autres documents justificatifs sont facultatifs (ils renforceront votre demande)

MODÈLE DE BUDGET D'ACTIVITÉS

VOLET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LES IMPRÉSARIOS BUDGET - ACTIVITÉ N° 1			
Nom de l'entreprise :			
Instructions :		-Veuillez remplir les cellules VERTES. -Vous pouvez ajouter ou supprimer des lignes, au besoin. -Veuillez vous reporter aux lignes directrices du volet Initiatives pour l'industrie de la musique : Développement des marchés internationaux pour les imprésarios pour obtenir des détails sur les dépenses admissibles et non admissibles.	
ACTIVITÉ 1			
NOM DE L'ACTIVITÉ			
DATES DE L'ACTIVITÉ			
DATES DES DÉPLACEMENTS			
NOM ET TITRE DU OU DES REPRÉSENTANTS DE L'ENTREPRISE			
DÉPENSES		TOTAL	DESCRIPTION DES DÉPENSES
Frais d'inscription			
Droits d'inscription - représentant de l'entreprise #1			
Droits d'inscription - représentant de l'entreprise #2			
Droits d'inscription - représentant de l'entreprise #3			
Autre			
SOUS-TOTAL		\$ -	
Frais de déplacement			
Vol - représentant de l'entreprise #1			
Vol - représentant de l'entreprise #2			
Vol - représentant de l'entreprise #3			
Transport local			
SOUS-TOTAL		\$ -	
Frais d'hébergement			
	Tarif	Nombre de nuits	
Hotel - représentant de l'entreprise #1	\$ -		\$ -
Hotel - représentant de l'entreprise #2	\$ -		\$ -
Hotel - représentant de l'entreprise #3	\$ -		\$ -
SOUS-TOTAL			\$ -
Frais journaliers – national			
	Tarif	Nombre de jours	
Frais journaliers - représentant de l'entreprise #1	\$ 75.00		
Frais journaliers - représentant de l'entreprise #2	\$ 75.00		
Frais journaliers - représentant de l'entreprise #3	\$ 75.00		
SOUS-TOTAL			\$ -
Frais journaliers – international			
	Tarif	Nombre de jours	
Frais journaliers - représentant de l'entreprise #1	\$ 100.00		\$ -
Frais journaliers - représentant de l'entreprise #2	\$ 100.00		\$ -
Frais journaliers - représentant de l'entreprise #3	\$ 100.00		\$ -
SOUS-TOTAL			\$ -
Matériel de marketing/Initiatives de développement des audiences internationales			
SOUS-TOTAL			\$ -
TOTAL		\$ -	

- Veuillez remplir les cellules VERTES.
- Vous pouvez ajouter une ou plusieurs rangées, au besoin.

MODÈLE DE BUDGET D'ACTIVITÉS

VOLET INITIATIVES POUR L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE : DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LES IMPRÉSARIOS SOMMAIRE DU BUDGET						
Nom de l'entreprise :						
Instructions :		-Veuillez remplir les cellules VERTES. Cette feuille de calcul se remplit automatiquement lorsque vous écrivez sous les onglets Budget - Activité X . -Veuillez passer à la feuille de calcul du budget pour chaque activité dans l'onglet Budget - Activité X .				
DEMANDE AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR LES IMPRÉSARIOS						
Demande au titre du Développement des marchés internationaux pour les imprésarios					\$	-
Demande maximale du demandeur au titre du Développement des marchés internationaux						
TEST : Les demandeurs peuvent solliciter jusqu'à 50 % de toutes les dépenses admissibles par entreprise, jusqu'à un maximum de 10 000 \$, comme indiqué dans les Lignes directrices sur le Développement des marchés internationaux pour les imprésarios.						
SOMMAIRE DU BUDGET						
NOM DE L'ONGLET	TITRE DE L'ACTIVITÉ	DATES DE L'ACTIVITÉ	DATES DU DÉPLACEMENT	NOM ET TITRE DU OU DES REPRÉSENTANTS DE L'ENTREPRISE	TOTAL	
Budget - Activité n° 1					\$	-
Budget - Activité n° 2					\$	-
Budget - Activité n° 3					\$	-
Budget - Activité n° 4					\$	-
Budget - Activité n° 5					\$	-
TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITÉS :					\$	-

Critères d'évaluation et conseils

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Antécédents

30%

- Antécédents et capacité organisationnelle (pour exécuter efficacement les activités)
- État de préparation vis-à-vis des marchés internationaux
- Présence de diversité au sein de l'entreprise

Proposition générale

25%

- Rigueur
- Faisabilité
- Viabilité
- Mesure dans laquelle la diversité est reflétée dans la liste d'artistes

Impact économique et culturel

25%

- Les résultats sont bien documentés, tangibles, réalistes et clairs.
- Potentiel de succès critique ou commercial mesurable.

Pérennité

15%

- Planification stratégique tournée vers l'avenir et accent mis sur la croissance et la durabilité à long terme

Artistes émergents

5%

- Le degré de soutien que les activités apportent aux artistes émergents

CONSEILS POUR LA RÉDACTION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

1. Commencez bien à l'avance et lisez attentivement les directives et les exigences de la demande.
2. Faites valoir votre analyse de rentabilité unique.
3. Ne sous-estimez pas l'importance des documents de soutien.
4. Ne présumez pas que nous connaissons votre entreprise.
5. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser.



**ONTARIO
CRÉATIF**

Date limite:

Jeudi, 16 juin, 2023, 17h

Bureau ontarien de promotion de la musique
omo@ontariocreates.ca

Coordonnateurs de programme
416-642-6696